



Amélie de Montchalin a réuni en visio conférence les organisations syndicales pour le traditionnel point Covid qui devrait désormais avoir lieu tous les 15 jours, compte-tenu de la situation sanitaire.

**Peu de réponses de la ministre que ce soit en ouverture de la réunion ou en réponse aux interventions syndicales.**

## **ASA Garde d'enfants : le 2<sup>daire</sup> exclu si TT...**

Comme on pouvait s'y attendre, **SOLIDAIRES** a dû revenir sur la problématique des autorisations spéciales d'absence (ASA) pour garde d'enfants.

**De nombreux problèmes ont en effet été remontés :**

- personnels non prioritaires pour lesquels les personnes encadrantes ne veulent pas accorder les ASA et donc tentent de négocier des places dans les écoles et les crèches, mettant ainsi de nombreux personnels en danger,
- personnels auxquels les ASA sont refusées alors qu'ils et elles doivent garder leurs enfants,
- stagiaires devant passer leurs épreuves alors que l'année dernière, celles-ci avaient été supprimées pour ne pas aggraver les difficultés des parents.

**Pour SOLIDAIRES, il est indispensable que des consignes claires et explicites soient données par la ministre et que l'ensemble des parents souhaitant bénéficier d'ASA pour garder leurs enfants de moins de 16 ans le puissent, que leurs missions soient télétravaillables ou non. Ces consignes doivent bien entendu concerner l'ensemble des ministères sur le versant Fonction Publique d'Etat (FPE), y compris celui de l'Education nationale mais également les 2 autres versants. Il n'est pas admissible que certaines personnes encadrantes se permettent de demander de multiples papiers attestations pour simplement accorder des ASA.**

**Cette situation n'est que très peu surprenante à l'image de la mise en place du télétravail (TT) dans les différents services qui a déjà montré à quel point un certain nombre de personnes encadrantes appliquent les consignes selon leur bon vouloir et avec une liberté toute personnelle.**

**La ministre maintient fermement sa position** sur le fait que les ASA ne peuvent être accordés qu'aux parents d'enfants avant le collège lorsque les missions sont télétravaillables.



## **Vaccination : stratégie du « short » ?**

**SOLIDAIRES indique que, dans l'Education nationale (EN), l'ensemble des personnels quels que soient leurs statuts doit pouvoir bénéficier d'une vaccination rapide. Il y a urgence alors que les établissements doivent commencer à rouvrir dans deux semaines.**

Il faut par ailleurs que des mesures urgentes soient prises à tous niveaux (protocoles avec demi-groupes notamment) afin de permettre une réouverture des établissements sans mise en danger des enfants ni de leurs familles ni des personnels.

**SOLIDAIRES rappelle par ailleurs sa demande que les personnels bénéficient bien d'ASA pour aller se faire vacciner. Des ASA doivent également être accordés après la vaccination pour pallier les effets secondaires occasionnés par certains vaccins.**

**La ministre répond** qu'une stratégie vaccinale pour la communauté éducative est en cours d'élaboration. Les ministres y travaillent mais cela ne sera annoncé que lorsque cela sera prêt (dixit). Amélie de Montchalin considère qu'il est déjà bien que les personnels de plus de 50 ans travaillant avec des enfants en situation de handicap puissent être vaccinés et que cela concerne 70 000 personnes identifiées.

## **Jour de carence : en suspens après juin ?**

**SOLIDAIRES** rappelle une nouvelle fois sa revendication d'abrogation de cette mesure injuste. Et insiste pour que la prolongation de la suspension de cette mesure (prévue que jusqu'au mois de juin) soit d'ores et déjà anticipée puisque la fin de la pandémie semble encore loin de nous.

**La ministre** indique que c'est à l'étude dans le cas des effets secondaires suite à vaccination...

**Pour SOLIDAIRES**, ce n'est pas dans 6 mois qu'il faudra prendre une décision d'autant que dans l'attente, la possibilité d'accorder des ASA pourrait être actée.



## **Congés : c'est un droit et un choix !**

**SOLIDAIRES** demande que les personnels puissent bénéficier de leurs congés sans contrainte à savoir les poser ou les repousser en fonction de leurs besoins.

Il n'est pas admissible qu'à de multiples reprises, les personnels se soient vus imposer de prendre des congés alors que rien ne le justifiait. **Pas de réponse.**



## **Vacataires : non aux paiements vacants !**

**SOLIDAIRES** rappelle la nécessité de bien assurer le maintien DES contrats et paiements des vacataires dont les situations en terme de précarité ne sont plus à rappeler.

**Pas de réponse de la ministre.**



## **RDV salarial : oui, mais... a minima ?**

**SOLIDAIRES** rappelle l'urgence d'un rendez-vous salarial et par ailleurs indique que si la ministre a annoncé dans la presse que la disparition de l'ENA serait accompagnée de meilleure reconnaissance des hauts fonctionnaires, c'est bien à l'ensemble des personnels publics qu'il est indispensable de penser en terme de revalorisation générale.

**La ministre indique** qu'il y aura bien un rendez-vous salarial mais à ce stade, pas d'indication de date ni surtout de ce qui y figurera.



## **Tests : livraisons prévues, mais quand ?**

Des livraisons d'autotests sont prévues partout (**SOLIDAIRES** ne peut que se demander s'ils seront aussi disponibles que les masques à lecture labiales etc annoncés il y a déjà longtemps et toujours invisibles...).

En ce qui concerne les tests dans les universités, la ministre indique en discuter régulièrement mais que c'est plus lent que dans l'EN (dixit là-aussi...).



## **Heure Mensuelle d'Info. tion : kézako ?**

**SOLIDAIRES** interroge la ministre sur le guide qui était prévu sur le sujet. **Pas de réponse de la ministre.**



## **Concours : retour à la normale ?**

**La ministre** a indiqué que cette année, il n'y aurait aucun report ou suspension de concours ni examen.